CITOYENNETÉ. Action dans le cadre du dispositif Garantie jeunes

Les jeunes nettoient le port de commerce

TOUS SE SONT donné rendez-vous dès 9 heures, sur le port de commerce. Avec pour mission de collecter les déchets flottants. Dix-huit jeunes ayant intégré le dispositif Garantie jeunes, accompagnés de nombreux partenaires, ont pris part à une action citoyenne et environnementale, vendredi 12 octobre.

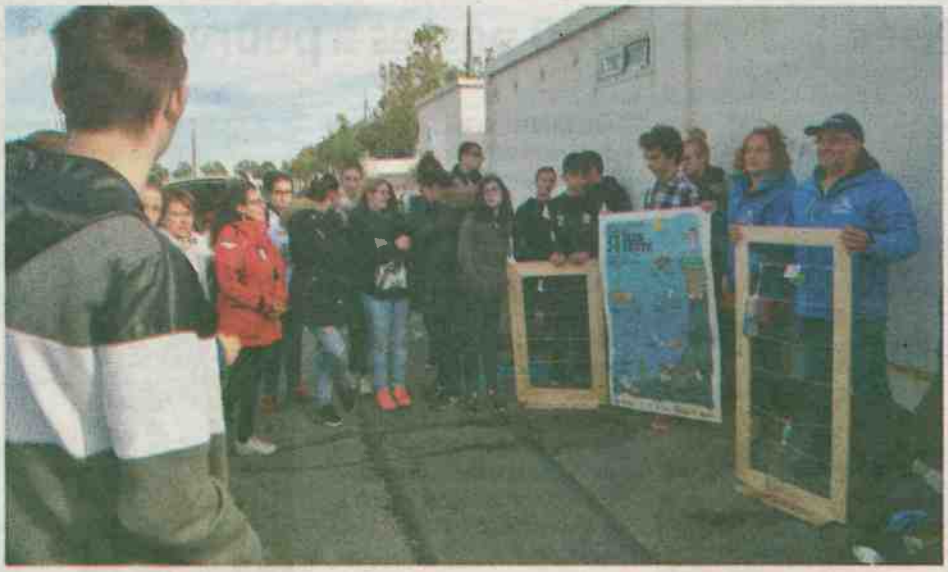

➔ Après avoir collecté les déchets à bord d'un bateau, les jeunes les ont exposés et ont abordé la question du recyclage.

37 promotions

Depuis sont lancement en 2015 dans le Cotentin, le dispositif Garantie jeunes piloté par l'État a accueilli 37 promotions, à raison d'environ 18 jeunes chaque mois, qui démarrent un suivi durant an. À Valognes, 10 sont accueillis tous les deux mois.

Un temps fort qui vient conclure six semaines de découvertes du milieu maritime. Au fil des jours, les participants, de 16 à 25 ans, sont allés à la rencontre de l'équipe du lycée maritime de Cherbourg, ont découvert les artères de la criée, participé à une marée auprès d'un ostréiculteur, découvert la Maison du Littoral à Tourlaville, visité la capitainerie et des entreprises locales.

« Notre objectif premier pour ces jeunes reste l'autonomie et l'aide à l'emploi, indique Joachim Provost, responsable du pôle Qualification et Emploi à la Mission locale du Cotentin. Mais pour être bien dans l'emploi, il faut être bien dans sa tête, connaître son environnement et en devenir acteur. À chaque fois que nous accueillons une nouvelle promotion, les premières semaines sont dédiées à diverses actions en lien avec la citoyenneté et au savoir-être. »

« Une chance pour trouver un emploi »

C'est donc vers la mer environnante que les regards se sont tournés durant plusieurs semaines. « C'est aussi une façon de leur montrer tous les débouchés qui existent, enchaîne Joachim Provost. Si on travaille sur les ferries par exemple, on peut être cuisinier, mécanicien ou dans l'administration. Il y a plein de possibilités. »

Parmi les membres de cette promotion, Abigaëlle Gosset, 20 ans. « Même si je ne me destine pas à exercer dans ce milieu, j'ai découvert plusieurs métiers que je ne connaissais pas, c'était intéressant. » Avant sa première expérience Garantie jeunes, à Saint-Lô, elle se voyait exercer dans la vente. « Les premiers stages que j'ai pu faire m'ont fait changer d'avis. Je me suis rendue compte que cela ne me plaisait pas. À présent, je sais que je veux m'orienter dans la petite enfance, exercer comme nourrice ou Atsem par exemple. » Le temps du dispositif, les jeunes perçoivent une allocation mensuelle de 484 euros.

Pour la jeune femme, le vrai plus de ce dispositif, « c'est l'appui que nous avons ave les conseillers. Ils nous partagent des annonces, nous offrent des opportunités que l'on n'aurait pas forcément seul. On peut faire par exemple des missions d'intérim qui nous permettent d'acquérir de l'expérience. Car pour le moment, c'est ce qu'il me manque. »

80 % de sorties réussies

Marin Legouemier est à la recherche d'un emploi en tant que couvreur. « Je veux rester dans mes compétences de base et trouver dans ce domaine. J'espère vraiment accéder à l'emploi à l'issue de cette année. » Il peut nourrir des espoirs au vu des résultats du dispositif : 80 % des jeunes sortent de leur année d'encadrement avec un emploi ou une formation. Un tremplin auquel tous les jeunes du Cotentin, sans emploi, ni formation, ni scolarité, peuvent avoir accès.

Carole LE GOFF

▶ **Prochaines informations sur le dispositif à la MEF du Cotentin (rue d'Anjou) le vendredi 19 octobre à 9h30 et à Valognes, le mercredi 17 octobre à la Maison de services au public (22, rue de Poterie).**